



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

réductions d'impôt

Question écrite n° 10652

Texte de la question

Mme Dominique Gillot demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui indiquer le nombre de contribuables qui utilisent la disposition de déduction fiscale incitant aux dons aux associations de financement des partis politiques en 1995 et 1996.

Texte de la réponse

Les dons effectués en vue du financement des partis politiques et des campagnes électorales ne sont distingués des dons aux oeuvres d'intérêt général que depuis la déclaration des revenus de 1996. La taxation des revenus de l'année 1996 s'étale sur les années 1997 et 1998. Il est donc trop tôt pour fournir l'indication souhaitée.

Données clés

Auteur : [Mme Dominique Gillot](#)

Circonscription : Val-d'Oise (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10652

Rubrique : Impôt sur le revenu

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 février 1998, page 971

Réponse publiée le : 8 juin 1998, page 3139